

LA TRIBUNE DES PARTENAIRES

> ENTRETIEN AVEC... FRANÇOIS BERNARD

FONDATEUR ET PRESIDENT DU GROUPE FRANÇOIS BERNARD

Journal des Chamois :
François Bernard bonjour.
Merci de nous présenter
votre groupe...

François Bernard : «En 1994, j'ai créé une société de courtage en assurances (François Bernard Assurances) spécialisée dans les risques d'exception. La montée en force de l'assurance de masse a conduit la société à axer son développement sur des produits dits de «niche» parmi lesquels nous trouvons aujourd'hui :

- le Contrat Automobile Aggravé destiné aux assurés ayant fait l'objet d'une résiliation par le précédent assureur suite à sinistres, non paiement de prime ou condamnation pour alcoolémie.

- le Contrat Automobile Temporaire qui permet d'assurer un véhicule pour une durée de 1 à 30 jours.

- Ou encore son produit d'assurance Emprunteur Aggravé destiné à assurer les prêts pour les personnes rencontrant des difficultés de santé, les sportifs et les professions à risque.

La stratégie de notre entreprise s'oriente autour d'une démarche volontariste de QUALITE TOTALE. La société est certifiée ISO 9001 depuis 1999, a obtenu le prix régional de la qualité en 2005, et est désormais certifiée QSEE (Qualité, Sécurité, Environnement Ethique). Elle se présentera prochainement au prestigieux prix européen de la qualité afin de poursuivre sa quête vers l'excellence. La qualité est au cœur de l'ensemble des métiers et elle nous a permis d'atteindre la septième place en tant que courtier grossiste et la trente-troisième au top 100 des courtiers français.»

JDC : Vous avez lancé cette année une très importante activité de diversification. De quoi s'agit-il exactement ?

FB : «Le groupe vient en effet de créer une filiale «François Bernard Finances» et son offre «crédit minceur*», un produit exclusif pour le regroupement de crédits. Nous intervenons désor-



Regroupez vos crédits

mais sur le secteur financier, en tant qu'intermédiaire en opération de banque mandaté par les principaux établissements bancaires. Cette création est une véritable nouveauté sur le marché des crédits. Elle permet aux personnes qui cumulent plusieurs crédits de les regrouper en une mensualité unique réduite et de retrouver une trésorerie pour concrétiser leurs projets.

Nous disposons pour cela de trois offres opérationnelles :

- le regroupement de crédits «consommation»
- le regroupement de crédits «hypothécaires»
- le regroupement de crédits «cautionnés» (la garantie de caution venant en remplacement de la garantie hypothécaire).

Il s'agit là d'un concept innovant et pertinent de «FINASSURANCE».

JDC : Comment est organisé votre groupe ?

FB : «60 personnes y travaillent. Je précise que tout se fait en interne avec naturellement des compétences indispensables et complémentaires.

Au niveau national, plus de 600 courtiers grossistes répartis dans toutes les régions travaillent pour le groupe qui a réalisé l'année dernière un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros.

«Le client est au cœur de notre métier», voilà quelle est notre ligne directrice. Il va de soi que la création de nos produits doit correspondre aux attentes de nos clients et de nos partenaires assureurs.»

JDC : «CREDIT MINCEUR» est partenaire du Chamois Niortais FC depuis cette saison 2007/2008. Pourquoi un tel choix ?

FB : «En tant que Niortais je suis naturellement très attaché au tissu économique, sportif et culturel local. Par conséquent, je souhaitais m'investir à ce niveau là.

En associant son nom à celui des Chamois Niortais, CREDIT MINCEUR affirme des valeurs partagées (rapidité, efficacité et succès) avec la meilleure équipe de football de la ville, du département et de la région. C'est avec fierté que CREDIT MINCEUR



soutient les Chamois Niortais. Je leur souhaite une saison pleine de réussite.»

*Propos recueillis par
Michel DESSAINT*

* réponse assurée 72 heures maxi après la remise du dossier complet.